SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ADDUCTION DE L'EAU POTABLE DE LA REGION D'ANGERVILLIERS



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 7 JANVIER 2016 A 18H30

L'an deux mil seize, le 7 janvier, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESOUTER, Président.

Date de convocation : le 21/12/2015

Secrétaire de séance : M DESSAUX

Etaient présents : MM : LAIGNEL – VERA – POLINE – ADEL PATIENT – GAUTIER – DEGIVRY – LONG – DESSAUX – ROBIN – GALISSON – BERRICHILLO – BAYEN (pouvoir M BOSQUILLON)

MMES: BOYER - PETITOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés: CLOU - GIARD - TERRIS - ZUMELLO - BOSQUILLON

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité

1. <u>DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE DE L'ANNEE 2016 DCS 2016-1</u>

1.1. Echanges préalables

Sans Objet

1.2. Contenu de la délibération

Le Président expose au Comité Syndical le bilan de l'année 2015 et les orientations budgétaires de l'année 2016. Le Président rappelle en préalable au Comité Syndical, le vote le 22 octobre 2015 du Cadrage budgétaire général de la Régie Publique Eau Ouest

Essonne. Ce cadrage présentait l'état prévisionnel des dépenses et recettes annuelles de fonctionnement de la Régie.

I. BILAN DE L'ANNEE 2015

L'année 2015 a été marquée par le vote unanime en faveur de la création de la Régie Publique Eau Ouest Essonne. Ce projet de service public porté par le Syndicat depuis 2014 est désormais entré dans une phase concrète de mise en place. Une part importante des dépenses de fonctionnement et d'investissement lui auront été consacré : acquisition d'un logiciel de facturation, mission de communication, travaux de construction des locaux,... Pour subvenir à l'installation de la Régie, le Syndicat a par ailleurs contracté un emprunt de 900 000 € sur une durée de 20 ans (taux : 1,55%).

Le budget 2015 devrait se conclure par des excédents de section :

- de fonctionnement aux alentours de 280 000 €.
- d'investissement aux alentours de 550 000 €.

L'important excédent de section d'investissement est lié à l'emprunt contracté qui n'a pas encore été consommé, les dépenses d'investissement liées n'ayant pas encore été facturée (travaux de construction, logiciel de facturation...).

II. PREVISIONS POUR L'ANNEE 2016

L'année 2016 sera décomposée en 2 semestres distincts :

- le 1^{er} semestre, pendant lequel le Syndicat terminera l'installation de sa Régie en parallèle du contrat de délégation de service public,
- le 2nd semestre, pendant lequel la Régie deviendra la seule responsable de l'exploitation du service public de l'eau

Le basculement entre les 2 semestres aura lieu dans la nuit du 3 au 4 juillet 2016.

o FONCTIONNEMENT

i. DEPENSES

Au cours du 1^{er} semestre 2016, le Syndicat et sa Régie passeront progressivement d'un fonctionnement de type «DSP» à un fonctionnement en régie. C'est à dire que les dépenses évolueront fortement (mais progressivement) entre janvier et juin 2016, au fur à mesure de l'installation de la Régie dans les nouveaux locaux et de l'arrivée du personnel.

Estimation des dépenses de fonctionnement du 1er semestre 2016 :

FRAIS DE PERSONNEL : 150 k€
 CHARGES GENERALES : 70 k€

- ASSURANCES + CHARGE FINANCIERE : 80 k€

- AUTRES: 10 k€

- TOTAL semestre 1 = 310k€

Au cours du 2^{nd} semestre, les dépenses de fonctionnement devraient atteindre environ 770 $k \in S$ sur 6 mois, ce qui devrait représenter le fonctionnement « courant » de la Régie, avec l'intégralité de son personnel et de ses moyens techniques et administratifs.

Estimation des dépenses de fonctionnement du 2^{ème} semestre 2016 :

FRAIS DE PERSONNEL : 250 k€
 CHARGES GENERALES : 100 k€

- ASSURANCES + CHARGE FINANCIERE: 80 k€

- AMORTISSEMENTS: 200 k€

- AUTRES: 130 k€

- TOTAL semestre 2 = 760 k€

ii. RECETTES

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, elles seront inférieures aux dépenses. Pour le 1^{er} semestre 2016, avec le contrat de DSP toujours en cours, les seules recettes du Syndicat seront les surtaxes associées aux factures d'eau et aux travaux de branchements (environ 160 k€). Si celles-ci s'avéraient suffisante pour assumer le fonctionnement du Syndicat en 2015, elles ne permettront pas de couvrir les dépenses de fonctionnement du 1^{er} semestre.

Estimation des recettes de fonctionnement du 1er semestre 2016 :

- SURTAXE et redevances versées par le fermier : 180 k€

Au cours du 2nd semestre, les recettes de fonctionnement devraient s'établir aux alentours de 850 k€. Elles correspondent à 6 mois de facturation de l'eau auprès des abonnés au service.

Estimation des recettes de fonctionnement du 2^{ème} semestre 2016 :

- AMORTISSEMENT SUBVENTIONS: 30 k€
- RECETTES LIEES A LA FACTURATION DE L'EAU : 800 k€

iii. BILAN

RECAPITULATIF des recettes et dépenses de fonctionnement en 2016

k€	Semestre 1	Semestre 2	Bilan CA 2015	TOTAL 2016
RECETTES	180	830	280	1290
DEPENSES	310	760	-	1080
Différence	-130	70	+ 280	+ 210 k€

b. INVESTISSEMENT

En ce qui concerne l'investissement, l'année 2016 est considérée d'un seul tenant à la différence du fonctionnement.

i. DEPENSES

L'essentiel des dépenses d'investissement de l'année 2016 concerneront la mise en place de la Régie : poursuite des travaux de construction des locaux, acquisition de véhicules, acquisitions de matériels informatiques, acquisitions de matériels techniques.

Les investissements sur le patrimoine, au titre du renouvellement, n'interviendrons qu'à partir de 2017.

ii. RECETTES

L'essentiel des recettes d'investissement proviendront de l'emprunt contracté par le Syndicat en 2015 (900 k€), qui n'a été utilisé pourle moment qu'à hauteur de 350 k€. A la fin de l'année 2016, l'intégralité de l'emprunt sera consommée.

iii BILAN

L'équilibre de la section d'investissement sera obtenu par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

RECAPITULATIF des recettes et dépenses d'investissement en 2016

k€			
	550 (excédant 2015)		
DECETTES	200 (amortissements +		
RECETTES	subventions)		
	150 (virement section)		
DEPENSES	900		
Différence	0€		

III. PREVISIONS POUR L'ANNEE 2017

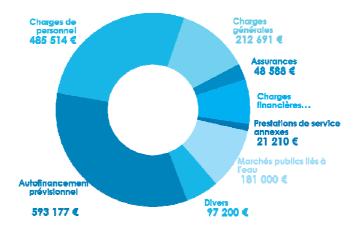
La Régie n'entrant en fonction officiellement qu'à la fin du contrat de délégation de service public actuel, c'est-à-dire au 4 juillet 2016, l'année 2017 sera alors la 1^{ère} année budgétaire complète vécue par le Syndicat et sa Régie.

Les éléments budgétaires de la Régie pour l'année 2017 ont été présentés lors de l'assemblée du 22 octobre dernier, dans la délibération n° DCS 2015-31 présentant les « Eléments de cadrage budgétaire pour la régie publique Eau Ouest Essonne ».

La synthèse de ces éléments est présentée dans le graphique ci-dessous.

L'intégralité de l'autofinancement qui sera dégagé en 2017 servira aux dépenses d'investissement sur le patrimoine, qu'il s'agisse de travaux de renouvellement ou de nouveaux travaux.

BILAN FINANCIER PRÉVISIONNEL DE LA RÉGIE (2017)



Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé fait par le Président, sur les engagements pour l'année 2016 prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50

Le secrétaire de séance Yves DESSAUX

N° DE LA DELIBERATION	INTITULE DE L'ACTE	
DCS 2016-1	Débat d'orientation budgétaire 2016	

SIGNATURES DES DELEGUES DES COMMUNES POUR ADOPTION PROCES VERBAL DE SEANCE ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 7 JANVIER 2016 18H30

ANGERVILLIERS	BOYER DanyLAIGNEL Raphael	
BRIIS SOUS FORGES	VERA BernardPOLINE Claude	
BRUYERES LE CHATEL	ADEL PATIENT Christophe CLOU Jean Louis	
COURSON MONTELOUP	GAUTIER RenéGIARD Jean Claude	
FONTENAY LES BRIIS	DEGIVRY ThierryLONG Jean Pierre	
FORGES LES BAINS	DESSAUX Yves TERRIS Bernard	
LE VAL ST GERMAIN	PETITOT M.FROBIN Maurice	
ST MAURICE MONTCOURONNE	ZUMELLO SergeBERRICHILLO William	
ST CYR SOUS DOURDAN	DESOUTER AlainGALISSON Arnaud	
VAUGRIGNEUSE	BAYEN Marcel BOSQUILLON Jean Pierre	